

CERTIFICAT DE REALISATION

Session n° 260398A

Je soussignée, Sophie SZKLAREK, agissant en qualité de Co-Présidente d'ELEVACTION, certifie que :

Monsieur Ouassime BEL-IMAM

Entreprise : INTERIM QUALITE
76330 - PORT JEROME SUR SEINE

A suivi l'action de formation :

Formation de l'intervenant en zone ATEX (ATmosphère EXplosive)

Date(s) et durée : **le mercredi 6 mai 2026**
et ce pour une durée de 3.50 heures (pas d'absence)

Catégorie / Nature Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail

Adaptation

Lieu : ELEVACTION HARFLEUR A L ANNEXE
76700 - HARFLEUR

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

HARFLEUR, le 6 mai 2026

Sophie SZKLAREK
Co-Présidente

SAS ELEVACTION
ZAC du Campdolent
Av. du Cantipou
76700 HARFLEUR
Tél: 02 35 45 00 41
SIRET 440 323 509 00040 - APE 8559A

CERTIFICAT DE REALISATION

Session n° 260398A

Je soussignée, Sophie SZKLAREK, agissant en qualité de Co-Présidente d'ELEVACTION, certifie que :

Monsieur Yaya THIAM

Entreprise : INTERIM QUALITE
76330 - PORT JEROME SUR SEINE

A suivi l'action de formation :

Formation de l'intervenant en zone ATEX (ATmosphère EXplosive)

Date(s) et durée : **le mercredi 6 mai 2026**
et ce pour une durée de 3.50 heures (pas d'absence)

Catégorie / Nature Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail

Adaptation

Lieu : ELEVACTION HARFLEUR A L ANNEXE
76700 - HARFLEUR

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

HARFLEUR, le 6 mai 2026

Sophie SZKLAREK

Co-Présidente

SAS ELEVACTION
ZAC du Campdolent
Av. du Cantipou
76700 HARFLEUR
Tél: 02 35 45 00 41
SIRET 440 323 509 00040 - APE 8559A